



Un bioseau sera fourni à chaque foyer ainsi que des sacs biodégradables (© O.H.)

Le tri des biodéchets généralisé sur l'ensemble du territoire

Expérimenté depuis plusieurs années par Cyclad, ce nouveau tri sera effectif en novembre prochain.

AUNIS SUD

La collecte des biodéchets n'est pas une nouveauté pour le syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères nord de la Charente-Maritime, Cyclad. Il l'expérimente depuis plusieurs années sur le territoire d'Aunis sud en apport volontaire à des bornes, à Surgères auprès des professionnels de la restauration, mais aussi en porte à porte à Gémozac. Depuis 2017, 350 tonnes ont été récoltées à Surgères et Aigrefeuille ; plus de 1 000 foyers apportent leurs biodéchets aux 13 bornes présentes actuellement.

De plus, cette collecte sera obligatoire dans tout l'Hexagone à compter du 31 décembre 2023. Cyclad, dont le but est d'être à la pointe du tri des déchets, a été lauréat de l'appel à projet "Tribio" de la région Nouvelle-Aquitaine qui permet de soutenir le lancement de cette collecte à hauteur de

8 euros par habitant, soit près de 1,7 millions d'euros.

Comme l'expliquait Étienne Vittré, directeur de Cyclad, lors de la présentation faite auprès des élus communautaires le 31 mars, le territoire est « assez performant » en matière de tri : « Vous êtes à 150 kg d'ordures ménagères par an et par habitants contre 169 kg sur le territoire de Cyclad. » Avec les biodéchets en moins, « il ne resterait plus que 101 kg dans nos poubelles », car les aliments jetés non consommés représentent encore 12 % de nos poubelles.

Et malgré un effort sur le compostage puisque près de 60 % des foyers sont équipés, « il reste encore près de 30 % de biodéchets ». Le constat de Cyclad va plus loin car si on enlève tout ce qui est recyclable de nos ordures ménagères il ne resterait plus que 30 kg par an et par habitant : « Presque les trois quarts du contenu de nos poubelles n'ont rien à faire dans les ordures ménagères. »

Ces 30 % de biodéchets dans nos ordures ménagères représentent 50 kg par an et par habitant qui sont soit enfouis, soit incinérés ce qui représente un coût (lire encadré), alors qu'ils pourraient être compostés et réutilisés en agriculture sur le territoire (plateformes de compostage à Vouhé, Chambon, Fontenet) ; ou transformés par la méthanisation pour produire de l'énergie.

Pour généraliser la collecte de biodéchets, elle se fera en apport volontaire dans les 130 bornes qui seront déployées sur Aunis sud, subventionnées à 50 % par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Restes de viande, de poisson, d'agrumes...

Concrètement, Cyclad fournira aux habitants lors de réunions publiques si elles peuvent être organisées ou par le biais de drive, un bioseau, des sacs biodégradables (ensuite disponibles dans les mairies), une clé pour ouvrir la borne et un guide explicatif. Vous pourrez mettre dans votre bioseau les restes de viande ou de poisson, de repas cuits, d'agrumes... Les bornes seront munies d'une pédale pour éviter tout contact.

Une information sera également faite dans les boîtes aux lettres et auprès des élus municipaux.

La première collecte des bornes sera effectuée le 2 novembre 2021 puis la fréquence sera hebdomadaire.

Carine Fernandez

CARNET

DÉCÈS

- Gilles Landré, décédé à l'âge de 85 ans ; Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Surgères le lundi 29 mars, avant l'inhumation au cimetière de Saint-Georges-du-Bois.
- Guy Jandraud, décédé dans sa 93^e année. Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Genouillé le lundi 29 mars.
- Bernadette Jacques, née Michaud, décédée à l'âge de 66 ans. La cérémonie civile s'est déroulée le mercredi 31 mars au cimetière de Saint-Georges-du-Bois.
- Odette Barbesson, née Babin, décédée à l'âge de 94 ans. Les

obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Saint-Germain-de-Marencennes le jeudi 1^{er} avril.

- Ethan Samme, décédé à l'âge de 14 ans. Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Landrais, le vendredi 2 avril, avant inhumation au cimetière de cette même commune.

- Michel Rabeau, décédé à l'âge de 94 ans. Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Genouillé, le vendredi 2 avril, avant inhumation au cimetière de cette même commune.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

Surgères : les Randos poussettes pour se promener et échanger



« Comme on ne peut plus se retrouver dans une salle, retrouvons-nous dehors ». C'est sur cette idée qu'est née la Rando poussette, une initiative qui réunit le CAC de Surgères et les Bambins d'Aunis, le multi-accueil et centre de loisirs de Forges. « Certes nos activités continuent à La Ritournelle, notre lieu d'accueil enfants-parents, explique Arnaud Bruyeron, responsable du service enfance du CAC, mais il est nécessaire de proposer des alternatives. Il faut maintenir les liens, créer des occasions de rencontres, les besoins sont

réels ». Les Randos poussettes, c'est à la fois une « démarche verte, explique Brigitte Moulard, directrice des Bambins, et une découverte de nos espaces naturels ».

La situation actuelle complexifie la mise en place d'actions collectives. Le plein air, d'autant plus avec le printemps propice aux promenades, « permet encore la rencontre ». Aux Bambins, depuis 1999, un bus itinérant se déplace au sein de la communauté de communes, à la rencontre des familles. La rando poussette est une continuité des actions sur le terrain. « Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, tout le monde est le bienvenu, pour une matinée de plein air, d'échanges et de bonne humeur », promettent les animateurs accompagnés. Jeudi 1^{er} avril, rendez-vous est donné au lac de Frace à Aigrefeuille et le jeudi 8 avril à Châtaillon. (© V.A.)

**OPÉRATION
Monuments**
du 1^{er} mars au 10 avril 2021

SECOURGEON

-20%
sur
tous nos
monuments*

SURGÈRES
14 rue Alfred de Vigny
05 46 07 49 06

AIGREFEUILLE
26 rue d'Aunis
05 46 35 91 00

(*) Pour tout achat d'un monument neuf hors pose hors semelle hors gravure et dans la limite des stocks disponibles des monuments et des agents. PUBLICAP-REACT-DRIVE-S&S au capital de 220000€ - 17 rue de l'Arvax, 92016 Paris - RCS Paris 524 716 610.

RÉSEAU
France
Obsèques

L'enjeu financier

Si la collecte des biodéchets est un enjeu environnemental, ne nous voilons pas la face, c'est aussi un enjeu financier. « Nous avons une forte obligation de résultat, explique Étienne Vittré. L'État nous demandera de faire des analyses dans nos ordures ménagères pour voir la part résiduelle qui sera taxée. » Cyclad paie une taxe, répercutée sur les collectivités, appelée Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), « qui s'ajoute aux coûts de transport des ordures ménagères et à leur enfouissement ». Il ajoute : « Aujourd'hui, elle nous coûte 15 € la tonne. Elle va passer à 65 € la tonne d'ici la fin du mandat. Elle va peser pour Cyclad 1,9 million sur le mandat qu'on devra reverser à l'État sans contrepartie. » Tout ce qui sera détourné des poubelles noires sera synonyme d'économie.